

Mesdames et Messieurs,

Après le message officiel à tout le peuple de France en deuil national le 21 octobre dernier, après que vous ayez pu entendre les mots d'hommage à Samuel Paty, mots que nous partageons, avec toute l'émotion légitime que suscite en chacun cet acte de cruauté barbare, ce crime odieux d'un enseignant parce que, fidèle aux valeurs de notre République, il exerçait sa mission d'ouverture d'esprit de ses élèves pour qu'à leur tour ils tracent les chemins d'un monde libre et solidaire... après donc ce moment officiel, je voudrais, avec l'humilité de mon mandat de Maire, mais toute la fierté de porter cette écharpe aux couleurs de la France, avec la volonté et l'engagement du Conseil municipal... Je veux dire...

A celles et ceux qui sont tombés ...

C'est ainsi que souvent commence le discours de ces vibrants hommages que le calendrier convoque, régulier, en gerbe aux trépassés pour des Gueules cassées... et si c'est aujourd'hui pour les morts des tranchées, dits de la Grande Guerre, c'est aussi pour des combats bien plus contemporains et même des tueries jusqu'au cœur de nos rues, que l'on cite au drapeau, que l'on sonne aux couleurs, les noms d'hommes et de femmes, civils ou militaires qui sont morts pour l'honneur, qui sont morts pour la gloire...

On les dit des héros... Mais, mort, où est ta victoire ?

Où est tapi le bourreau... Qui sera veuf ce soir ?

Serait-ce donc cela qu'il faut que l'on espère ?...

Quelques instants de paix, toujours entre deux guerres ?

Et si c'était ta sœur et si c'était ton père, là, sur le tombereau des corps qu'on récupère pour coucher au tombeau d'un jour gris sans lumière...

Ainsi l'on commémore le souvenir des morts, c'est notre gratitude pour leur brave attitude....

Et comme au champ d'honneur, on donne, en chant de pleurs, aux enfants des écoles, quelque récitation, glorifiant les actions de ceux qui sont tombés au nom de la Nation...

Combien sont-ils alors ... N'y en a-t-il pas assez ?

A celles et ceux qui sont debout ...

Nous, ici présents... et les autres... nous tous concitoyens, ...

Nous sommes devant le Monument aux morts d'Aurignac, nous qui sommes debout parce que sont tombés ces femmes et ses hommes, parce que nous leur devons ce jour de liberté ...

Ce jour de liberté, mais les autres après ?

Saurons-nous conserver l'héritage de notre République indivisible, laïque, démocratique et sociale ?

Si le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde, que faisons-nous alors de notre présence au Monde ?

Construïrons-nous, ensemble, une page d'histoire de notre village dont nous pourrions nous dire, au jour de notre soir, « nous avons bien œuvré pour notre territoire » dont nous pourrions sentir, comme un souffle d'espoir, force et vitalité, que nous aurions transmis aux enfants d'aujourd'hui... pour qu'ils puissent, à leur tour, vivre la tête haute, marcher le regard clair, et aimer ce que nous aurons su leur donner de paix et de lumière.

Bien sûr, être présent à la cérémonie ne dit rien des pensées, attitudes et comportements que chacun peut avoir dans sa vie quotidienne... ceux qui sont ici ce matin ne sont pas de meilleurs citoyens que les autres. Mais cependant, comme à chaque commémoration d'une date officielle de l'Histoire de France, je vous invite, avec ferveur, à convier à l'avenir vos enfants, vos amis, vos voisins pour ces moments où nous sommes unis, en élan collectif, dans le partage actif de la Fraternité.

A celles et ceux qui s'élèvent ...

A tous les jeunes, garçons et filles, la Guerre de 14-18, ça ne vous dit peut-être pas grand-chose, à part dans le programme d'Histoire au collège et au Lycée... ou bien, peut-être, si vous êtes venus voir les expositions de documents objets, livres et photos, organisées par Nicole Cistac, professeur de notre collège, conseillère municipale et adjointe, à l'occasion du centenaire de ces années terribles ou tant de personnes ont perdu la vie.

Vous avez peut-être eu l'occasion de venir devant ce monument, fleuri aujourd'hui, sans que les noms qui y sont inscrits ne vous rappellent quelqu'un ... c'est que c'est déjà loin ... 102 ans ... alors quelques photos et puis les souvenirs, peut-être, de quelque arrière grand-parent qui raconte l'époque, comme on la lui a contée.

Vous avez évidemment entendu parler de Samuel Paty, ce professeur de collège assassiné le 16 octobre... et vous vous dites « Quel rapport avec la commémoration de la Guerre ? »

Eh bien... le rapport, c'est que lorsque nous venons chaque année, quatre fois devant ce monument aux Morts d'Aurignac, le 8 mai, le 14 juillet, le 11 novembre et pour la fête du village, ce n'est pas pour fêter la guerre... Non ! Maudite soit la guerre... c'est chaque fois pour nous rappeler que si nous vivons aujourd'hui dans une France en paix, c'est que plusieurs fois il a fallu arrêter la guerre... et que nous, citoyens d'aujourd'hui et vous citoyens de demain, devons toujours veiller à demeurer femmes et hommes libres...

Mais être libre, ça s'apprend, et être libre citoyen... pour vivre chacune et chacun comme on veut, avec tous les autres qui vivent aussi chacune et chacun libre comme elle ou il veut... ça demande le respect de tous par tous, puisque chacun a le droit d'être libre.

Cette liberté de citoyen s'appelle l'Egalité...

Et puis vous savez bien que toutes les personnes ne sont pas pareilles et que la vie quotidienne est plus difficile pour certaines... alors les citoyens sont solidaires en compensant les difficultés de ceux qui en ont besoin... c'est la Fraternité !

Ainsi ce matin, c'est au nom de la Liberté, l'Egalité et la Fraternité de la République Française que nous sommes réunis.

Le devoir des adultes c'est d'élever les enfants au rang de citoyen libre et solidaire.

C'est le premier rôle des parents que d'élever le bébé pour qu'il grandisse en bonne santé, de l'entourer d'affection, de lui apprendre à découvrir la vie à travers leur culture familiale et de le guider vers son entrée dans la Société en veillant à son instruction.

En France, la loi de la République commande aux parents que leurs enfants reçoivent un enseignement, et c'est comme cela que vous êtes élèves, chacun dans votre établissement scolaire.

C'est alors la mission qu'ont reçue vos enseignants des écoles maternelles et élémentaires, vos professeurs du collège et après du lycée, par le métier qu'ils ont choisi : vous apporter des savoirs, développer vos connaissances, favoriser votre expression personnelle et votre raisonnement critique, pour conforter vos moyens de devenir, à votre tour, des femmes et des hommes libres et responsables, fraternels et solidaires.

Allez-y, profitez de tout ce temps qui s'ouvre devant vous, cultivez votre esprit, soyez curieux de tout, vous découvrirez le monde, nous n'avons rien de mieux.

Alors, de tout votre cœur et du fond de votre âme, faites un monde meilleur, vivez-le et semez l'espérance en couleurs.

Et comme Paul Eluard, peut-être écrirez-vous « Sur mes cahiers d'écolier, sur mon pupitre et sur les arbres, sur le sable et sur la neige, j'écris ton nom « Liberté ».

Permettez-moi de croire, devant vous, frères humains dit le poète, du plus âgé et jusqu'au nouveau-né, que nous aurons la force et le courage de veiller, tous ensemble, à ce que la gangrène obscurantiste ne ronge jamais notre esprit de village.

C'est sûrement bien ici, à Aurignac, en ces lieux habités depuis 35 000 ans, que l'on peut témoigner, qu'importent les jours et les années, que l'avenir sera toujours aux hommes et aux femmes de bonne volonté.

Alors, à demain et chaque jour après, pour apporter notre pierre locale à l'édifice de l'Humanité.

En hommage à Samuel Paty...

Le Conseil municipal a proposé aux deux conseils d'école et au conseil d'administration du collège :

- de faire réaliser et poser une plaque commémorative dans le hall de la mairie et dans les trois établissements scolaires de la commune, pour montrer notre attachement à l'École de la République et notre soutien à tous les enseignants de France.
- de planter un arbre « de la Paix laïque » dans l'enceinte du Collège, signe de l'enracinement des valeurs de notre République dans notre terre d'Aurignac.

Je vous remercie de votre attention

Jean-Michel LOSEGO
Maire d'Aurignac
11-11-2020